

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DELIBERATION N° 2020 - 215

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 116

Titulaires présents : 103

Suppléants présents : 1

Pouvoirs : 0

Date de convocation :

23/10/2020

Date d'affichage :

12/11/2020

Votants :	104	Pour :	94	Contre :	4	Abstentions :	6
-----------	-----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf octobre, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est prononcé, sous la présidence de Monsieur Philippe PROST.

Délégués titulaires présents :

ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BESSARD Maurice ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BRIDE Frédéric ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; COQBLIN-VILLESSECHE Anne ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DE MERONA Bernard ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUMONT GIRARD Philippe ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; HUSSON Géraud ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LAMARD Philippe ; LANCELOT Catherine ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MONNERET LUQUET Jocelyne ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNÉRI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Daniel.

Délégués suppléants présents : JULLEROT Pascal

Absents : ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BENOIT Jérôme ; BOISSON Laurence ; BOURGEOIS Josette ; DUFOUR Christiane ; GROS-FUAND Florence ; GUILLOT Evelyne ; HUGONNET Franck ; PAIN Michel ; PAGET Jean-Marie ; REBREYEND COLIN Micheline ;

Objet : Pacte Financier et Fiscal de Solidarité – Ex CCJS – Demande d'un fonds de concours aux communes membres – Commune de Moirans-en-Montagne

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5215-26, qui prévoit « qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés » entre un EPCI et ses communes membres « après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés ». Il

est précisé que « le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours »,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de l'ex Communauté de Communes Jura Sud en date du 12 avril 2018 approuvant la signature de la convention d'un pacte financier et fiscal de solidarité avec chacune des communes membres de la Communauté de Communes –Chancia, Charchilla, Châtel-de-Joux, Coyron, Crenans, Etival, Jeurre, Lavancia-Epercy, Lect, Les Crozets, Maisod, Martigna, Meussia, Moirans-en-Montagne, Montcusel, Vaux-les-Saint-Claude, Villards d'Héria - et approuvant l'action n°2 décrite dans la convention, qui définit pour l'année 2020, un fonds de concours de la commune de Moirans-en-Montagne au bénéfice de Terre d'Émeraude Communauté,

Considérant que Terre d'Émeraude Communauté s'engage annuellement dans des investissements et des soutiens qui relèvent de ses compétences mais qui ont une portée communale importante ;

Considérant que la commune de Moirans-en-Montagne s'engage, dans la convention du Pacte Financier et Fiscal et son avenant n°3, à soutenir des équipements intercommunaux par le versement de fonds de concours à la Terre d'Émeraude Communauté ;

Considérant que les fonds de concours demandés n'excèdent pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire des fonds de concours ;

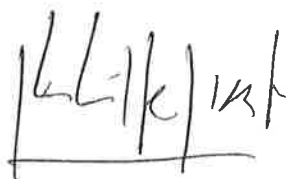
DECIDE

DE DEMANDER un fonds de concours à la commune de Moirans-en-Montagne, en vue de participer au financement de l'entretien des équipements intercommunaux tels que les équipements sportifs, le musée du jouet et la médiathèque, à hauteur de 8 000.00 €,

D'AUTORISER le Président à signer tout acte afférant à cette demande.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les
membres présents.

Pour extrait conforme,



Le Président

